

Programme national « Prévention AT » : Une offre de formation pour vous accompagner dans votre démarche de prévention

Votre entreprise est concernée par le programme national « Prévention AT » porté par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels, représentée en région par la CARSAT Aquitaine.

La réussite de votre projet de prévention nécessite des conditions favorables telles que :

- Un engagement réel et formalisé de la direction ;
- Une prise en compte de l'activité réelle de travail des salariés ;
- Des acteurs mobilisés pour une démarche participative.

L'offre de formation ci-dessous, coordonnée par la CARSAT Aquitaine, porte sur les différentes thématiques liées à l'organisation de la prévention (fondamentaux en prévention), à l'analyse des accidents du travail et à l'évaluation des risques professionnels.

Fondamentaux en prévention

L'employeur est l'acteur principal de la prévention des risques professionnels. Avec l'appui du salarié désigné compétent, il doit assurer la sécurité et préserver la santé physique et mentale de ses salariés.

Nom et objectif de la formation	Dates	Modalités
<p>FGD - Dirigeant d'entreprise - Engager une démarche de prévention</p> <p><i>Cette formation vise à outiller le dirigeant sur son engagement et son organisation de la prévention</i></p>	<p>27 novembre 2024 – Salies de Béarn (64) 24 janvier 2025 – Bordeaux (33) 04 février 2024 – Salies de Béarn (64) 15 avril 2025 – Bordeaux (33) 30 septembre 2025 – Bordeaux (33) 25 novembre 2025 – Salies de Béarn (64) 09 décembre 2025 – Bordeaux (33)</p>	<p>1 jour</p> <p>Inscription sur : https://formation-prev.fr/carsat-aquit/376/FGD-Dirigeant-d-entreprise-Engager-une-demarche-de-prevention</p>
<p>CBP - Obtenir des compétences de base en prévention</p> <p><i>Cette formation vise à acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels. Elle peut être suivie par le dirigeant, l'animateur, les RH ou toute personne en charge d'une mission de prévention dans l'entreprise</i></p> <p><i>Cette formation constitue le pré-requis recommandé pour les formations ci-après</i></p>	<p>21-22 janvier 2025 – Bordeaux (33) 11-12 juin 2025 – Salies de Béarn (64) 25-26 septembre 2025 – Bordeaux (33) 14-15 octobre 2025 - Salies de Béarn (64)</p>	<p>2 jours</p> <p>Inscription sur : https://formation-prev.fr/carsat-aquit/397/CBP-Obtenir-des-competences-de-base-en-prevention</p> <p>Cette formation peut également être suivie en ligne (8h) sur : https://www.formation-insrs.fr/formation/8</p>

<p>SDC - Référent Sécurité/Salarié désigné Compétent</p> <p><i>Cette formation vise à former la ou les personnes désignées par son employeur pour assurer la mission de "référent sécurité" ou de "salarié désigné compétent" en matière de santé et sécurité au travail (Code du Travail Art. L.4644-1)</i></p>	<p>27-28 mars et 17 avril 2025 - Salies-de-Béarn (64)</p> <p>02-03 et 16 juin 2025 - Département 33</p> <p>16-17 octobre et 7 novembre 2025 - Salies-de-Béarn (64)</p>	<p>3 jours</p> <p>Formation confiée à des formateurs certifiés INRS</p> <p>Modalités et contacts sur : https://formation-prev.fr/carsat-aquit/395/SDC-Referent-Securite-Salarie-designe-Competent-Prevention-des-risques-professionnels</p>
---	--	--

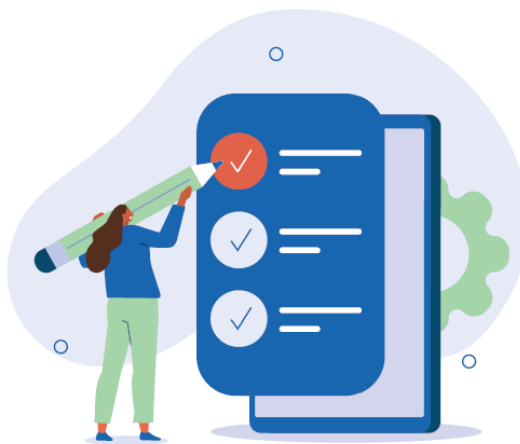


Analyse de l'Accident du Travail

Nom et objectif de la formation	Dates	Modalités
<p>AT - Analyse des Accidents du Travail</p> <p><i>Cette formation vise à savoir mettre en œuvre une méthode d'analyse de l'accident du travail jusqu'à l'établissement du plan d'actions</i></p>	<p>26 novembre 2024 – Salies de Béarn (64) 20 mars 2025 – Bordeaux (33) 15 avril 2025 – Bordeaux (33) 13 mai 2025 – Salies de Béarn (64) 30 septembre 2025 – Bordeaux (33) 20 novembre 2025 – Bordeaux (33) 11 décembre 2025 – Salies de Béarn (64)</p>	<p>1 jour</p> <p>Inscription sur : https://formation-prev.fr/carsat-aquit/985/AT-2025-Analyse-des-Accidents-du-Travail</p>
<p>AT-TPE - Ateliers sur l'analyse de l'accident du Travail</p> <p><i>Réservée exclusivement aux TPE de moins de 20 salariés, représentées par le/la DG ou son délégataire</i></p> <p><i>Cette formation vise à outiller l'entreprise pour initier la démarche d'analyse de l'AT</i></p>	<p>21 mai et 03 juin 2025, 9h à 12h, En visioconférence</p>	<p>Ateliers en visioconférence (sur Teams) sur 2 demi-journées.</p> <p>Inscription sur : https://formation-prev.fr/carsat-aquit/1132/AT-TPE-Ateliers-sur-l-analyse-de-l-accident-du-Travail</p>

Evaluation des Risques Professionnels / Document Unique

Nom et objectif de la formation	Dates	Modalités
<p>EVRP - Analyse a priori : Evaluation des risques professionnels (Document Unique)</p> <p><i>Cette formation vise à savoir mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels jusqu'à l'établissement du plan d'actions</i></p>	<p>20 et 21 mars 2025 - Salies-de-Béarn (64) 17 et 18 juin 2025 - Département 33 2 et 3 octobre 2025 - Salies-de-Béarn (64)</p>	<p>2 jours Formation confiée à des formateurs certifiés INRS</p> <p>Modalités et contacts sur : https://formation-prev.fr/carsat-aquit/398/EVRP-Analyse-a-priori-Evaluation-des-risques-professionnels-Document-Unique</p>



Sur notre site internet,



www.carsat-aquitaine.fr

rubrique ► “Entreprises”

► “Se former à la prévention des risques professionnels”

ou sur notre site : <https://formation-prev.fr/carsat-aquitaine>



vous pouvez :

- consulter l'offre détaillée,
- vous inscrire en ligne.

Renseignements complémentaires

Service Prévention des risques professionnels
de la CARSAT Aquitaine



Secteur formation

05 56 11 64 32 ou 05 56 11 69 58



formation.prevention@carsat-aquitaine.fr



80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux Cedex